

De l'urgence au relèvement

Soutenir la bonne gouvernance en Haïti après le séisme

www.oxfam.org



Image: Un Haïtien regarde les maisons détruites d'un quartier de Port-au-Prince, Haïti, 6 mai 2010. ©Ami Vitale

L'action humanitaire déployée en Haïti suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010 a atteint une complexité quasi inégalée à ce jour. Pourtant, à l'approche du premier anniversaire de la catastrophe, l'État haïtien et la communauté internationale ont peu progressé sur le plan de la reconstruction.

Les autorités haïtiennes doivent faire preuve d'une direction stratégique plus forte et prendre des décisions en accord avec les besoins les plus urgents de la population haïtienne. Elles doivent lancer des projets d'infrastructure publique synonymes d'embauches et de développement des compétences, inciter les familles à retourner dans leurs foyers ou allouer des terrains pour la construction de nouveaux logements, et investir dans l'agriculture. Quant à la communauté internationale, elle doit redoubler d'efforts pour soutenir ces actions, en renforçant la capacité et la responsabilité des institutions haïtiennes.

Résumé

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a complètement dévasté une nation insulaire déjà très vulnérable, entraînant la mort de plus de 200 000 personnes et détruisant les maisons de plus d'un million de rescapés. En octobre 2010, un second malheur affecte l'île : la flambée de choléra qui, selon les chiffres annoncés à la mi-décembre, a déjà touché plus de 122 000 personnes et fait au moins 2 600 morts¹.

L'aide humanitaire déployée au cours des 12 derniers mois a permis de sauver un nombre incalculable de vies en fournissant eau, assainissement, abri, aide alimentaire et autre assistance vitale à des millions de personnes. Pourtant, à l'approche du premier anniversaire de la catastrophe, ni l'État haïtien, ni la communauté internationale n'a progressé notablement sur le plan de la reconstruction.

La déception des nombreux Haïtiens qui espéraient une reconstruction de leur pays sur de nouvelles bases, propices à de meilleures conditions de vie est immense, mais pas si surprenante. Bien avant le tremblement de terre, Haïti ajoutait à l'extrême pauvreté et aux fortes inégalités une instabilité politique chronique et des institutions nationales faibles et corrompues. La reconstruction suite à une catastrophe naturelle peut nécessiter beaucoup de temps, même dans les pays développés. Au Japon par exemple, il a fallu sept années pour reconstruire la ville de Kobe suite au séisme de 1995.

Toutefois, aucune montagne n'est infranchissable. Pour résoudre les problèmes créés par le séisme, le nouveau gouvernement haïtien devra travailler de toute urgence avec la communauté internationale afin de créer les conditions requises pour permettre aux personnes déplacées de quitter les camps et de retrouver un emploi.

À l'écoute de la population haïtienne

Les autorités haïtiennes doivent progresser sur les domaines prioritaires qui relèvent de leur seule responsabilité. Elles doivent résoudre les questions juridiques freinant la reconstruction des logements et le dégagement des débris. Elles doivent en outre prendre des mesures pour encourager les personnes à regagner leurs communautés et à construire des logements sur les sites existants ou sur d'autres sites désignés.

L'État haïtien doit développer en priorité des programmes d'investissement et un plan sur le long terme pour favoriser l'embauche et le développement des compétences. Il pourrait s'agir de projets d'infrastructures publiques nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, tels que des travaux de voirie et d'approvisionnement en eau. L'État doit également mettre en place des programmes de protection sociale, tels que des programmes de transfert d'espèces ou de microcrédit, qui garantissent une aide à court terme et génèrent une activité

économique. Les bailleurs doivent soutenir en priorité ces initiatives.

En Haïti, le pouvoir, les prises de décisions et les richesses sont concentrés dans la capitale Port-au-Prince, et ne concernent qu'une infime minorité. Il est essentiel d'étendre et d'accélérer le processus de décentralisation économique et politique afin de permettre aux autorités locales de gérer les problèmes régionaux. Suite aux élections contestées de novembre 2010, il convient également de tout mettre en œuvre pour lutter contre la corruption à tous les niveaux, instaurer un climat de confiance entre les citoyens haïtiens et les autorités et davantage tenir l'État responsable des communautés et de leurs besoins. Les bailleurs, agences des Nations Unies et ONG doivent travailler avec les collectivités locales et soutenir ce processus.

Certains organes de l'État haïtien ont obtenu des résultats plus probants. C'est le cas de la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) qui, avec d'autres services des ministères de la Santé et de l'Agriculture et de nombreux maires, ont démontré que les institutions gouvernementales pouvaient jouer un rôle phare dans la reconstruction.

La voix des citoyens pauvres d'Haïti trouve très peu de résonance dans le processus d'élaboration des politiques qui affectent directement leurs vies. En collaboration avec la communauté internationale, les autorités haïtiennes doivent consulter, communiquer et impliquer les citoyens dans les programmes et les plans de reconstruction du pays. Les femmes doivent participer à ce processus. Il est en effet indispensable de les associer au processus décisionnel pour amorcer la transformation du pouvoir, de la citoyenneté et de la démocratie. Les autorités haïtiennes doivent s'investir davantage pour soutenir les efforts de millions d'hommes et de femmes ordinaires luttant chaque jour pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants.

Des pratiques portant atteinte à l'État haïtien

La communauté internationale n'a pas suffisamment soutenu les principes de bonne gouvernance et de leadership efficace en Haïti. De nombreux organismes humanitaires continuent de contourner les autorités locales et nationales dans la fourniture de l'aide, tandis que les bailleurs ne coordonnent pas leurs actions ou ne consultent pas comme il se doit la population haïtienne et les principaux ministères lors de la prise de décisions affectant l'avenir du pays.

La Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) a été créée en avril 2010 par l'État haïtien sous la pression de la communauté internationale, avec pour mission d'améliorer la coordination, de renforcer la capacité de l'État et d'associer bailleurs et gouvernement afin d'optimiser le processus de reconstruction.

Malheureusement, la CIRH, sous l'influence considérable des États-Unis², n'est jusqu'à présent pas parvenue à remplir cette fonction. Elle doit s'investir bien davantage pour impliquer les ministères, les autorités locales et la population haïtienne dans le processus de

planification et la mise en œuvre des projets.³ À ce jour, elle ne compte que deux représentants de la société civile haïtienne, sans droit de vote⁴.

Les bailleurs doivent mettre fin au « bilatéralisme rampant »⁵ et bannir les priorités et politiques souvent contradictoires qui gangrènent la CIRH. Ils doivent en outre faire preuve d'une coordination plus étroite les uns avec les autres afin d'éviter toute incohérence ou doublon dans le financement. Par exemple, des fonds ont été débloqués pour construire des logements provisoires, mais presque rien n'a été alloué au déblaiement des débris.

Les États donateurs doivent également honorer leurs engagements et tenir leurs promesses pour reconstruire Haïti. En novembre 2010, le bureau du Envoyé spécial des Nations Unies en Haïti a indiqué qu'à peine plus de 40 % des fonds promis pour 2010 avaient été versés.⁶

Quelles que soient les faiblesses de l'État haïtien, il demeure l'autorité souveraine dont la participation est vitale pour répondre aux besoins d'Haïti en termes d'urgence, de reconstruction et de développement. La tâche du nouveau gouvernement, suite aux élections générales contestées de novembre, sera des plus difficiles. Il aura cependant une opportunité historique de rompre avec le passé et de reconstruire un avenir meilleur pour Haïti. Pour cela, les acteurs nationaux et internationaux devront redoubler d'efforts pour renforcer la capacité, les politiques et la responsabilité de l'État à l'échelle nationale et locale. Ni une « république d'ONG »⁷, ni un gouvernement fantôme d'administrateurs, composé de bailleurs et d'institutions financières internationales, ne pourront apporter des solutions durables à la population haïtienne.

Recommandations

Le nouvel État haïtien doit :

- Faire preuve d'un réel leadership politique et agir de toute urgence pour la reconstruction du pays, notamment en développant un programme de travaux publics créant de l'emploi et participant au développement des compétences, en encourageant les familles sinistrées à regagner leur communauté ou à reconstruire dans des emplacements désignés, en mettant en œuvre des programmes de protection sociale par le biais de programmes de transfert d'espèces et de microcrédit, par exemple, et en investissant dans l'agriculture et les entreprises haïtiennes ;
- Mettre en place des mesures pour lutter contre la corruption, renforcer la responsabilité et accélérer la décentralisation du pouvoir vers les autorités locales.

Les États donateurs, les Nations Unies et les ONG internationales doivent :

- Travailler plus étroitement et plus efficacement avec les autorités haïtiennes afin de renforcer leur capacité et de rendre les ministères plus performants ;
- Pour les donateurs, débloquer les fonds promis lors de la Conférence de New York de mars 2010 et faire preuve de davantage de

transparence quant aux promesses et aux versements. Ils doivent coopérer plus étroitement les uns avec les autres et harmoniser leurs politiques et leurs priorités ;

- Pour les principaux acteurs, dont Bill Clinton, revoir immédiatement les missions de la CIRH et accélérer la réalisation de son mandat.

Les autorités haïtiennes, les États donateurs, les Nations Unies et les ONG internationales doivent :

- Consulter, communiquer avec et impliquer activement les citoyens haïtiens dans la reconstruction de leur pays et s'assurer que les programmes de reconstruction répondent aux besoins les plus urgents.

Introduction

Avant même que la terre ne tremble en janvier 2010, Haïti était non seulement le pays le plus pauvre de l'hémisphère ouest, mais aussi celui avec les plus grandes disparités de revenus. Répondre aux besoins de la population au lendemain du séisme était une très lourde tâche, d'autant qu'un grand nombre des personnes affectées n'avaient pas de logement décent ou de véritable emploi.

Depuis janvier 2010, le million de personnes habitant dans les camps de déplacés à l'intérieur et en périphérie de la capitale Port-au-Prince a mobilisé une grande partie de l'attention internationale. À ce nombre s'ajoute pourtant un autre million de personnes survivant dans les bidonvilles, souvent dans des conditions encore plus déplorables. La situation attire des personnes vers les camps où les services de base, tels que l'eau et l'assainissement, sont de meilleure qualité ou sont proposés gratuitement. La plupart des occupants de ces camps ne pourront en partir que si l'État et les organismes humanitaires internationaux investissent pour l'emploi et les infrastructures dans leurs communautés.

Il est difficile d'être optimiste quant à l'évolution à court terme. L'instabilité politique, l'agitation civile, la paralysie persistante de l'État suite aux élections de novembre 2010⁸, ainsi que l'apparition de choléra qui a déjà fait au moins 2 600 victimes, augurent d'un avenir immédiat très sombre.

Mais des progrès restent possibles. Avant le séisme, Haïti connaissait une croissance économique modeste et une plus grande stabilité politique. La sécurité était également mieux assurée, en partie grâce à la présence de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). À moyen terme, le pays ne pourra retrouver une voie de développement positive qu'au prix d'efforts renouvelés en ce sens, tant de sa propre classe politique que de la communauté internationale, notamment en donnant davantage de ressources et de pouvoir aux citoyens haïtiens ordinaires.

Oxfam s'appuie sur 32 ans d'expérience en Haïti et sur des discussions avec ses partenaires locaux de longue date, les autorités locales et nationales, ainsi que les acteurs internationaux, pour proposer les actions à mettre en œuvre maintenant. Ce document s'intéresse au contexte de pauvreté chronique et aux difficultés de gouvernance qui ont précédé le séisme, aux défis que les acteurs nationaux et internationaux doivent désormais relever pour bâtir un avenir meilleur en Haïti et aider les autorités haïtiennes à se montrer plus proactives dans le processus de reconstruction. Dans sa conclusion, il adresse des recommandations à la fois à l'État haïtien et aux donateurs et souligne les moyens pour faire progresser les secteurs dans lesquels Oxfam intervient : logement, approvisionnement en eau, assainissement et moyens de subsistance.

2

Avant le séisme : pauvreté et faiblesse de gouvernance

Pendant des décennies, Haïti a souffert d'une pauvreté et d'une inégalité extrêmes. Des institutions d'État faibles et souvent en proie à la corruption, de même que les politiques inappropriées des donateurs, ont compromis tout développement. Des millions d'Haïtiens sont extrêmement vulnérables aux catastrophes naturelles⁹ et aux crises sanitaires, comme en témoigne la récente flambée de choléra dans le pays.¹⁰

Points clés¹¹

Part de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour (2007) :	72 %
Part de la population sans emploi formel (2010) :	80 %
Part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles :	86 %
Part de la population n'ayant pas accès aux services d'assainissement (2008) :	49 % (urbain) 83 % (rural)
Classement d'après l'indice de développement humain (2009) :	149 ^e sur 182
Indice de faiblesse des états (2008) :	129 ^e sur 141

Une gouvernance médiocre est à l'origine d'un grand nombre des maux dont souffre Haïti. L'État n'est jamais parvenu à assurer la fourniture de services de base, le développement économique ou la sécurité à la majeure partie de sa population, notamment en raison des hauts niveaux de corruption et d'instabilité politique. En Haïti, les réseaux informels entre clients et protecteurs et au sein de l'élite sont souvent plus ancrés traditionnellement que les structures formelles de l'État, excluant de fait la majorité de la population et nuisant à la légitimité des institutions publiques. Le manque d'opportunités a en outre créé une fuite des cerveaux, très peu de personnes éduquées et qualifiées souhaitant occuper des fonctions publiques ou investir dans le pays.

Les sanctions économiques et une histoire construite sur des aides extérieures et des politiques commerciales inappropriées et souvent incohérentes n'ont pas contribué au développement ou à la promotion d'un État viable et efficace. Pendant la Guerre Froide, le régime des Duvalier¹² (1957-86) est parvenu à détourner l'aide internationale et à terroriser la population en se présentant comme un rempart anticommuniste. Au milieu des années 1990, la libéralisation des importations exigée par le Fonds Monétaire International (FMI) et les États-Unis a eu un effet désastreux sur les riziculteurs haïtiens, les exposant à la concurrence déloyale du riz américain subventionné.¹³

En mars 2010, Bill Clinton a déclaré à propos des conditions commerciales introduites par son gouvernement : « Elles ont peut-être été favorables à certains agriculteurs de l'Arkansas, mais cela n'a pas fonctionné. C'était une erreur à laquelle j'ai adhéré. »¹⁴

Pour autant, malgré ces manquements des institutions et des donateurs, la situation semblait donner des signes d'amélioration en 2009. Le pays connaissait alors sa cinquième année consécutive de croissance économique et voyait la criminalité reculer (notamment les enlèvements)¹⁵, prouvant bien qu'Haïti pouvait faire des progrès en réunissant les bonnes conditions¹⁶.

3

Des défis persistants

Cette partie revient sur certaines des réussites et des défis les plus contraignants relevés lors de la réponse d'urgence et des premières phases du processus de reconstruction. Elle propose également certaines actions concrètes à mettre en œuvre par l'État haïtien et la communauté internationale.

Une réponse d'urgence efficace

Bien plus d'un milliard de dollars a été déboursé pour des mesures d'urgence après le séisme, sous forme d'aide bilatérale, de dons privés et d'aide des institutions financières internationales.¹⁷ Cette générosité sans précédent a sauvé et sauve encore des vies. L'action humanitaire a ainsi permis à plus de 3,5 millions d'Haïtiens de recevoir une aide alimentaire, 700 000 personnes ont été employées dans des programmes "espèces contre travail", plus d'un demi-million de bâches ont été données aux sans-abri et 1,2 million de personnes ont encore accès à au moins cinq litres d'eau potable par personne et par jour.¹⁸

Les agences humanitaires ont eu des difficultés à s'adapter au contexte de catastrophe urbaine. L'implication des autorités locales et nationales et l'appropriation par elles des actions se sont révélées limitées. Le leadership humanitaire des Nations Unies a parfois été faible et on a observé des lacunes en matière de collecte et d'analyse des informations.¹⁹ Ces difficultés subsistent, faisant obstacle à une reconstruction efficace.

Les obstacles à la reconstruction

Les autorités haïtiennes, souverainement responsables des actions d'urgence et de la reconstruction en Haïti, ne prennent pas les mesures nécessaires pour y parvenir. Dans le même temps, la communauté internationale a trop souvent agi d'une manière ayant nui à la bonne gouvernance et à l'efficacité du leadership en Haïti.

Pour relever les défis créés par le séisme, l'État haïtien doit travailler avec les donateurs et les organismes humanitaires internationaux pour dégager les débris, réparer les habitations endommagées et commencer la reconstruction physique des bâtiments. Il est également urgent qu'il commence à améliorer l'accès aux services de base, à lutter contre le chômage et à s'attaquer enfin aux questions de logement et de propriété foncière.

Tandis que les Haïtiens s'apprêtent à commémorer le premier anniversaire du séisme, on estime encore à près d'un million le nombre de personnes déplacées²⁰. Moins de 5 % des débris ont été dégagés, seuls 15 % des logements provisoires requis ont été construits et un nombre relativement faible d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont été mises en place.²¹

Encadré 1 : Cinq leçons pour la reconstruction tirées d'autres catastrophes

1. Une attention immédiate aux moyens de subsistance est vitale.

L'économie doit être une priorité dès le début. De manière générale, les donateurs ne privilégient pas les moyens de subsistance autant que le font les locaux eux-mêmes, et ce point doit être corrigé.

2. L'aide humanitaire et la reconstruction doivent être des processus simultanés. Tandis que l'aide d'urgence peut sauver des vies, un soutien plus durable est nécessaire pour se relever d'une catastrophe. L'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction doivent être menées simultanément. Les organismes humanitaires et les donateurs doivent soutenir les deux actions dès les premières phases, au lendemain d'une catastrophe.

3. La participation et l'appropriation locales sont essentielles pour la reconstruction. La participation de la population affectée dans tous les domaines de l'aide et de la reconstruction est non seulement souhaitable pour la signification qu'elle revêt, mais s'avère également la forme de réponse la plus efficace. Les autorités locales et nationales doivent également mener et s'approprier le processus.

4. La réduction des risques de catastrophe fait partie intégrante d'une réponse efficace. Cela a souvent été négligé par le passé. Dans le cas d'un tremblement de terre, l'analyse sismique est vitale pour « reconstruire en mieux ». Les connaissances locales des techniques et des matériaux de construction sont également très importantes.

5. Le déblaiement des débris doit être une priorité. L'expérience des précédents séismes (comme en 1995 à Kōbe, au Japon ou en 2003 à Bam, en Iran) démontre l'importance de l'évacuation rapide des débris afin que la reconstruction puisse commencer.

Bien qu'un grand nombre des difficultés auxquelles est confronté Haïti en matière de reconstruction soit spécifique à ce pays, il paraît évident qu'il faudra de nombreuses années pour réparer les dégâts, d'après les réactions aux autres grandes catastrophes naturelles dans le monde. À titre d'exemple, près d'un an après le séisme de 2005 au Pakistan, seuls 17 % des personnes touchées avaient commencé à reconstruire leur logement, et il a fallu plusieurs années au gouvernement américain pour reconstruire la Nouvelle-Orléans suite au passage de l'ouragan Katrina.

Le financement de la reconstruction

En mars 2010 a été organisée à New York une conférence internationale des donateurs pour discuter du financement de la reconstruction d'Haïti. 2,1 milliards de dollars ont alors été promis pour 2010.²² Il s'agit d'une ressource majeure pour la reconstruction. Pourtant, à ce jour et selon le bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti²³, seuls 42,3 % des fonds promis pour 2010 par les 30 principaux donateurs ont réellement été débloqués. Les représentants de quatre donateurs différents interrogés par Oxfam ont déclaré que les chiffres publiés par le bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies étaient soit incorrects, soit « non pertinents », car les donateurs ne s'étaient pas engagés « pour 2010 », mais plutôt pour la reconstruction sur plusieurs années.²⁴ L'écart entre le montant des

fonds débloqués publiés par certains donateurs et par le bureau des Nations Unies souligne bien les problèmes d'envergure en matière de coordination globale et de transparence des donateurs. En l'absence d'informations précises sur les apports de l'aide, leur finalité et l'échéance des versements, il sera extrêmement difficile pour l'État haïtien de planifier et de prendre des décisions clés au sujet de la reconstruction ou pour les donateurs de coordonner leurs politiques.

Toutefois, l'argent ne résoudra pas tous les problèmes d'Haïti.

L'État haïtien : indécision, corruption, faibles capacités et ressources limitées

Pour leur part, les autorités haïtiennes ont été extrêmement lentes à s'attaquer aux problématiques essentielles. Elles n'ont pas résolu les complications légales ayant trait à la réparation des habitations ou au déblaiement des débris²⁵ des rues, et n'ont rien fait pour aider les personnes vivant dans les camps à revenir dans leurs communautés ou à se reloger correctement.

Étant donné le long passé de faiblesse institutionnelle caractérisant Haïti, cela n'est finalement pas surprenant. L'État haïtien est miné par la corruption et la fragmentation ou même la violence politique, alors que de nombreuses institutions de l'État sont aux mains d'un petit nombre de puissants parmi l'élite. Selon le représentant d'un donateur, « l'État est pris en tenailles entre les besoins et les souhaits de la population d'une part et les intérêts des "grandes familles" d'autre part. »²⁶ Les récents troubles lors des élections et les soupçons de fraude témoignent de ces problèmes permanents²⁷.

Le tremblement de terre a exacerbé les faiblesses institutionnelles existantes. Plus de 20 % des fonctionnaires sont morts et la plupart des bâtiments ministériels et de l'administration publique, y compris le palais présidentiel, le parlement et des tribunaux, ont été endommagés ou détruits. De nombreuses autorités ne disposent toujours que de bâtiments rudimentaires pour exercer leurs fonctions, avec des bureaux et des lieux de réunion inappropriés, par exemple, et de pratiquement aucun équipement de communication, ordinateur ou véhicule. Ce sont là des problèmes que les donateurs auraient pu résoudre bien plus rapidement.

Lors d'un sondage mené par Oxfam en mars 2010 auprès de 1 700 Haïtiens, les personnes interrogées ont déclaré que l'État, avec la communauté internationale, devrait privilégier la création d'emplois, l'éducation et le logement.²⁸

Une femme de 38 ans vivant sous une bâche en plastique dans le camp de Pétionville Golf Club, a très clairement exprimé ce qu'elle attendait des autorités : « L'État devrait nous donner un endroit décent où vivre, parce que quand il pleut ici, c'est un désastre. » Elle a également souligné l'importance de l'éducation : « La situation est très difficile pour un analphabète. Il ne peut rien faire par lui-même, pas même signer le moindre document. »

Avec le soutien adéquat de la communauté internationale, l'État haïtien peut toutefois prendre certaines mesures. Étant donné ces besoins immédiats, l'État devrait développer des programmes de protection sociale appropriés et accessibles aux populations urbaines et rurales, comme des programmes de transfert d'espèces et de microcrédit pour les plus pauvres. Il doit aussi investir dans les services de base en termes de santé et d'éducation et développer un plan de création d'emplois qui permette aux chômeurs de retrouver un travail et de développer leurs compétences dans le cadre de projets contribuant à la restauration et à la reconstruction.

En Haïti, le pouvoir et la prise de décisions, de même que les richesses et les emplois, restent concentrés à Port-au-Prince. Un commentateur politique observe que la prise de décisions au sein de l'État est si centralisée que les ministres « prennent même des décisions concernant leurs chauffeurs et leur personnel de nettoyage ». ²⁹ Dans la situation actuelle, les maires et les conseillers locaux, qui pourraient aider à la reconstruction de leurs communautés, ne disposent pas des ressources requises pour remplir cette mission.

L'État a pris certaines mesures positives pour initier la décentralisation politique, démographique et économique d'Haïti. Mais il reste beaucoup à faire pour garantir l'efficacité et la transparence du processus, notamment en améliorant les mécanismes de surveillance et de retour, en mettant en place des systèmes budgétaires et de communication des dépenses adaptés, et en renforçant l'audit des contributions de l'aide vers les niveaux locaux. Tout cela contribuera à la transparence de l'allocation et de l'utilisation des ressources.

Pour que la gouvernance s'améliore, l'État haïtien doit mettre en place des mesures pour lutter contre la corruption et renforcer la responsabilité. La population doit aussi avoir l'occasion de mieux influencer les décisions politiques affectant directement leurs vies. L'État d'Haïti doit faire plus pour consulter, communiquer avec et impliquer les citoyens haïtiens dans la reconstruction de leur pays. Cela implique notamment de veiller à ce que les femmes puissent participer activement à la prise de décisions à tous les niveaux.

Des ministères d'État efficaces

L'amélioration des performances de l'État est non seulement importante, elle est également possible. La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) jouit d'un leadership fort et compétent et d'une certaine indépendance vis-à-vis des puissants intérêts particuliers, indépendance qui fait défaut à de nombreux autres ministères. Cela s'explique en partie par le niveau élevé d'aide financière et technique dont a bénéficié la DINEPA de la part de donateurs et d'agences d'aide internationales. ³⁰ Oxfam a par exemple bâti une collaboration fructueuse avec la DINEPA sur des projets de restauration de systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, tout en renforçant la capacité de la DINEPA à fournir des services. ³¹

Certains services au sein des ministères de la Santé et de l'Agriculture ont également été applaudis par plusieurs ONG internationales et par les agences des Nations Unies interrogées par Oxfam.³² La Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA), sous l'égide du ministère de l'Agriculture, a réussi à évaluer et à surveiller les marchés et les prix des denrées alimentaires, ainsi que leurs répercussions sur la sécurité alimentaire depuis le séisme.³³ De la même manière, l'Unité Communale de Santé (UCS), qui fait partie du ministère de la Santé, a coopéré efficacement avec Oxfam dans la province de l'Artibonite pour lutter contre la flambée de choléra.³⁴

Encadré 2 : Travail d'Oxfam auprès de la Direction nationale de la Protection civile (DNPC)

Dans le cadre du Système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD)³⁵, Oxfam et d'autres ONG internationales ont travaillé avec la Direction de la Protection civile (DPC), un réseau local de préparation et de réponse aux catastrophes sous l'égide du ministère de l'Intérieur. Oxfam a dispensé des formations et a apporté son soutien financier à la DPC pendant plusieurs années. Les donateurs et les organisations humanitaires, y compris Oxfam, peuvent faire beaucoup plus pour renforcer les capacités de la DPC à répondre aux futures catastrophes.

Certains maires locaux œuvrent sans relâche pour leurs communautés. Avec la Direction de la Protection civile (DPC), ils ont porté assistance à la population au lendemain du séisme, par exemple en trouvant des lieux plus sûrs pour abriter les personnes déplacées et en recensant les personnes dans le besoin.

Les donateurs : contournement de l'État et du peuple haïtiens

« Il sera tentant de retomber dans ses vieilles habitudes : contourner l'État plutôt que de travailler avec lui dans le cadre d'un partenariat ou financer un ensemble décousu de projets bien intentionnés plutôt que de faire les investissements plus importants et à long terme dont a maintenant besoin Haïti. Nous ne devons pas en revenir à des stratégies vouées à l'échec. »³⁶

Secrétaire d'État des États-Unis, Hillary Clinton, mars 2010.

Au fil des ans, la plupart des donateurs n'ont pas fait assez pour contribuer à trouver une réponse au manque de capacité et d'action de l'État en Haïti. Au lieu de cela, les réactions de certains donateurs et de certains États ont exacerbé les faiblesses institutionnelles et sont passées outre la population haïtienne. Depuis les années 1980, la communauté de donateurs a eu tendance à intervenir directement auprès des Nations Unies et des ONG (haïtiennes et internationales) pour éviter la corruption et l'inefficacité des institutions gouvernementales. Mais cela n'a fait qu'aggraver l'incapacité de l'État à remplir sa fonction. Pour citer un syndicaliste haïtien : « [La communauté internationale] demande pourquoi l'État est faible, sans jamais demander ce qu'elle fait pour le rendre plus fort – ni si c'est elle-même qui l'a affaibli. »³⁷

Le Plan d'action pour le relèvement et le développement national (PARDN)³⁸ et la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) se sont révélés particulièrement problématiques à cet égard. Le Plan d'action³⁹ a été développé en mars 2010. Malgré une relative consultation à l'occasion de réunions préparatoires, dont une conférence de deux jours à Saint Domingue, en République dominicaine, la majeure partie du travail préliminaire avait déjà été effectuée par des conseillers externes. En privé, les représentants des donateurs reconnaissent que le processus était imposé, qu'il n'était pas

consultatif et que l'État et le peuple haïtiens n'avaient pas pu se l'approprier.⁴⁰ Selon un professeur d'université haïtien, le PANRD « n'impliquait pas les citoyens haïtiens et n'avait pas notre approbation ». Lors d'une enquête menée par Oxfam, il est apparu que seuls 17,5 % des répondants soutenaient le Plan d'action, les personnes interrogées ne considérant pas qu'il reflétait leurs besoins prioritaires⁴¹.

Sous la pression de la communauté internationale, en particulier les États-Unis, la CIRH a été mise sur pied le 15 avril 2010.⁴² Son objectif déclaré est d'améliorer la consultation, la planification et la prise de décisions conjointe entre l'État et les donateurs afin de mettre en oeuvre le Plan d'action. Dans la pratique, cela s'est jusqu'à présent limité à approuver les propositions de projet.⁴³ L'un des principaux objectifs est de renforcer la capacité technique des ministères haïtiens.⁴⁴ Toutefois, selon un haut conseiller du Président, la création de la CIRH a « *de facto* fait l'inverse ».⁴⁵

Par exemple, alors que la CIRH est parvenue à développer des plans détaillés pour la construction de logements dans le cadre du Neighbourhood Return and Housing Reconstruction Framework⁴⁶, les représentants des ministères d'État concernés (comme le ministère des Affaires sociales) n'étaient pas impliqués dans le processus d'élaboration, ce qui soulève de graves questions quant à l'appropriation de la stratégie par le gouvernement.⁴⁷

Même si l'État est responsable de la révision et de l'approbation des projets aux côtés des donateurs, il manque de personnel et de capacités techniques pour remplir cette tâche efficacement.⁴⁸ La Commission a trop souvent empiré les choses en envoyant trop de propositions de projet à trop brève échéance, avec de nombreux documents disponibles uniquement en anglais.⁴⁹

Qui plus est, la CIRH n'est pas parvenue à atteindre ses objectifs, comme en témoigne le fait que les donateurs ne coordonnent toujours pas leurs actions entre eux. Le nombre d'acteurs internationaux est particulièrement élevé en Haïti. Une coordination forte aurait donc dû être une priorité absolue. Mais au lieu de cela, un commentateur politique en Haïti relève que la CIRH est minée par un « bilatéralisme rampant », créant des incohérences et des doublons entre les projets des donateurs.

Le représentant d'un donateur a ainsi déclaré à Oxfam : « La Commission ne fait pas son travail. Comment l'État [haïtien] est-t-il supposé agir rapidement alors même que les donateurs lui soumettent 100 projets différents et contradictoires ? »⁵⁰

Au-delà de son travail avec l'État, la CIRH doit s'efforcer de consulter le peuple haïtien et de communiquer correctement sur son rôle, ses priorités et ses décisions. Seuls deux représentants des organisations de société civile haïtienne sont autorisés à assister (sans droit de vote) aux réunions de la Commission⁵¹, et le fait que les documents ne soient pas disponibles en créole n'a pas non plus contribué à tisser des liens de confiance entre la Commission et la population. En outre, la Commission n'a toujours pas recruté son Agent de liaison ONG, qui sera responsable de « s'assurer de l'engagement de la CIRH auprès des ONG »⁵²

Le rôle des ONG et des Nations Unies

Les ONG nationales et internationales et les agences des Nations Unies ont un long passé et une histoire complexe en Haïti. Autrefois responsables de nombreux services d'éducation, de santé et d'aide sociale dans le pays, un grand nombre d'entre elles répond désormais aux besoins d'aide humanitaire et de reconstruction. Ces agences devraient se montrer plus responsables et devraient faire bien plus pour renforcer les capacités du peuple et de l'État haïtiens, afin qu'ils puissent s'impliquer davantage dans la fourniture de services de base.

Des services tels que les soins de santé, l'éducation et l'eau sont fournis gratuitement à des centaines de milliers de personnes vulnérables. S'ils permettent de sauver de nombreuses vies, cette situation n'est pas sans avoir d'effet négatif sur les petites sociétés privées haïtiennes et les personnes fournissant traditionnellement une grande partie de ces services. Plusieurs cliniques, écoles et petites entreprises ont déjà déposé le bilan. Les ONG internationales et les agences des Nations Unies doivent mieux intégrer ces prestataires de services dans le processus de reconstruction.

Depuis le séisme, le soutien apporté aux autorités haïtiennes et la coordination avec celles-ci ont souvent été déplorables. En mai 2010, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a tenté de transférer à l'État haïtien la responsabilité de la réunion de coordination technique (*cluster*) de Relèvement précoce, la structure de coordination en charge du soutien, du retour et de la réinstallation, ainsi que de la fourniture de services de base et des moyens de subsistance. Mais le PNUD aurait dû mieux s'assurer que les représentants de l'État chargés de reprendre la gestion du *cluster* avaient les capacités, les équipements et les compétences de facilitation nécessaires pour cette mission. Ce mécanisme de coordination essentiel s'est par conséquent effondré dans les deux mois suivant le transfert et le *cluster* n'a repris ses réunions qu'en novembre, de nouveau sous l'égide du PNUD.⁵³

Dans d'autres cas, les agences des Nations Unies et certaines ONG ont dupliqué ou complètement contourné les organismes d'État en place.⁵⁴ Par exemple, le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA, Office for Coordination of Humanitarian Affairs) ne travaille pas en étroite collaboration avec la DPC, le réseau local en charge de la préparation et de la réponse aux catastrophes.⁵⁵ Le Bureau OCHA a réagi à une tempête tropicale en septembre 2010 et s'est préparé à l'ouragan Tomas en novembre en mettant en place un centre d'action d'urgence en parallèle du bureau existant de la DPC⁵⁶.

De la même manière, alors que l'organisation de *clusters* dirigés par les Nations Unies au lendemain du tremblement de terre a contribué à un meilleur partage des informations et à une meilleure coordination entre les organismes humanitaires, les différents intervenants doivent maintenant travailler dans une plus grande proximité avec les structures gouvernementales de coordination existantes pour garantir

l'implication de l'État dans la prise de décisions en matière de reconstruction⁵⁷.

Oxfam a pu échanger avec plusieurs représentants des autorités nationales et locales qui ont déclaré se sentir souvent exclus de la prise de décision humanitaire et des processus de coordination. Dans certains cas, les autorités locales se sont senties contournées par les donateurs et les agences d'aide, qui ne les consultent pas correctement avant de mettre en œuvre des projets d'aide.⁵⁸ On estime à plusieurs milliers le nombre d'ONG internationales intervenant en Haïti, mais seules 450 sont enregistrées officiellement, et à peine 150 ONG envoient régulièrement leurs rapports au ministère de la Planification⁵⁹. Cela est en parti imputable au processus d'enregistrement actuel, qui peut nécessiter plusieurs années.

4

Une opportunité pour un nouvel Haïti : des solutions durables en termes de logement, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'emplois

Cette partie détaille les étapes à suivre pour débiter la reconstruction dans certains secteurs clés où Oxfam intervient : logement, approvisionnement en eau, assainissement et emplois.

a) Logement : retour et réinstallation

Le séisme a eu un effet dévastateur sur les logements, anéantissant 105 000 habitations et en détruisant partiellement 208 000 autres, pour un volume de débris estimé à 20 millions de m³. Ces débris pourraient remplir suffisamment de camions-bennes mis bout à bout pour couvrir la moitié du périmètre de la Terre. Plus d'1,3 million de personnes ont été contraintes de trouver un refuge provisoire dans les quelque 1 300 camps créés après le séisme⁶⁰, alors que 500 000 autres ont été hébergées chez des proches ou des amis en dehors de la capitale.⁶¹

Obstacles au retour et à la réinstallation à la sortie des camps

Peu d'habitations endommagées ont été reconstruites et seulement 15 % des nouveaux logements basiques et provisoires requis ont été construits.⁶³ En conséquence, près d'un million de personnes n'ont pas encore pu quitter les camps pour s'installer dans des logements de façon plus permanente.⁶⁴ En outre, sans travail, la plupart de ces personnes ne peuvent pas se permettre de payer un loyer ou de restaurer ou de construire de nouveaux logements.

Selon UN Habitat : « La plupart des donateurs n'ont pas privilégié les moyens de subsistance, le déblaiement des débris ou la restauration des habitations existantes. » Avant le séisme, 60 % des personnes qui vivent aujourd'hui dans des camps étaient locataires de leur logement ou de leur terre⁶⁵. Suite à la perte de leurs revenus et à la hausse des prix entraînée par la catastrophe, de nombreuses personnes ne peuvent plus s'acquitter de leur loyer. Dans le même temps, les camps continuent de fournir gratuitement eau, assainissement, santé et autres services qui, dans bien des cas, n'étaient pas disponibles dans les quartiers où ces personnes vivaient précédemment, surtout en milieu rural. Les résidents des camps pourront donc retourner dans leurs foyers

« Nous vivons toujours dans des tentes plus de neuf mois après le tremblement de terre. Nous sommes des laissés-pour-compte. L'État nous a oubliés », déclare un résident du camp de Corail, dans la périphérie de Port-au-Prince.⁶² Une femme dans la trentaine qui vit dans un camp avec ses cinq enfants parle de ses besoins les plus urgents : « Accordez-nous une subvention pour nous permettre de démarrer une activité, de quitter les camps et de trouver un nouveau logement. »

uniquement si des investissements sont faits dans les communautés et à condition qu'il y ait suffisamment d'emplois pour permettre à ces personnes de payer un loyer.

Les quarante autres pour cent de personnes résidant dans les camps étaient propriétaires de leur maison ou de leur terrain avant le séisme, mais nombre de ces habitations ont été détruites. On constate non seulement un manque de ressources et de compétences pour les reconstruire en toute sécurité, mais également un espace limité pour permettre cette reconstruction, étant donné que moins de 5 % des débris ont été déblayés à ce jour⁶⁶. Si les donateurs ont fait preuve de générosité pour financer la construction d'abris sommaires⁶⁷, peu de fonds ont été débloqués pour assurer un déblaiement à grande échelle⁶⁸. Autrement dit, aucune approche systématique et mécanisée n'a encore été tentée dans la plupart des quartiers de Port-au-Prince.⁶⁹ L'État haïtien, via le Centre National des Équipements (CNE)⁷⁰, peut financer cette opération en identifiant des sites pour créer des décharges et en travaillant avec les donateurs afin de privilégier le déblaiement, surtout dans les zones d'installation informelle.

De même, les fonds manquent pour restaurer les habitations existantes. Selon le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, 10 mois après le séisme, moins de 10 millions de dollars ont été consacrés à la restauration des habitations, notamment parce que les donateurs manquent de partenaires (Nations Unies ou ONG) qualifiés pour assurer ces travaux. Pourtant, privilégier la restauration des habitations aurait permis à des centaines de milliers de personnes de retourner chez elles quelques mois seulement après la catastrophe.⁷¹

Progresser dans la réinstallation des personnes ou le retour dans leurs foyers

Certains entrepreneurs privés et certaines ONG n'ont pas souhaité démolir ou restaurer les habitations endommagées, ni même commencer à construire des abris sommaires en l'absence de titres de propriété pour les terrains et les logements concernés. Pourtant, plusieurs agences ont démontré que la propriété foncière ne devait pas faire obstacle aux travaux de construction.

La Cooperative Housing Foundation (CHF), un organisme d'aide international intervenant en Haïti, a su travailler avec les municipalités et des groupes communautaires locaux à Port-au-Prince, Léogâne, Petit-Goâve et Gressier afin d'identifier les zones de propriété et de location avant le tremblement de terre et obtenir les permis de démolir pour les bâtiments les plus touchés. Même s'ils n'ont pas toujours juridiquement contraignant, ces permis sont reconnus par les communautés et les leaders locaux. Au final, près de 4 000 abris ont pu être construits. Grâce à des approches similaires combinées à des outils et à des formations dispensées par d'autres ONG, certaines personnes ont pu commencer à restaurer leur habitation ou à construire des logements sommaires.

Encadré 3 : Travailler en dehors des camps pour éviter les déplacements

Dans un village proche de Gressier, à moins de deux kilomètres d'un camp où Oxfam a fourni eau, latrines et douches, de nombreuses familles ont pu rester dans leur communauté et sur leur propre lopin de terre. Oxfam soutient les personnes au sein de leur communauté en les aidant à rester chez elles ou à proximité de leurs habitations plutôt que de rejoindre un camp.

L'Union européenne⁷² finance le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et la Fondation Architectes de l'Urgence pour inciter les personnes déplacées qui vivaient auparavant à Carrefour-Feuilles à retourner dans leur quartier. En collaboration avec Oxfam et des ONG haïtiennes partenaires, le projet a permis de développer les compétences grâce à des formations dispensées aux autorités locales et aux représentants des communautés et visant à cartographier les risques locaux, à mettre en place des plans de déblaiement des débris, à créer de nouveaux moyens de subsistance et à clarifier les problèmes de droits fonciers, en notifiant la propriété foncière avant le séisme. Ces projets, ainsi que d'autres visant à renforcer les capacités, doivent être étendus pour s'assurer que les Haïtiens disposent des compétences requises pour optimiser l'aménagement urbain et la reconstruction.

Actuellement, pour que les personnes déplacées quittent les camps, les donateurs et les agences d'aide doivent commencer par renoncer à résoudre tous les problèmes complexes de droits de propriété avant de passer aux travaux de construction et de restauration des habitations. Des approches plus souples sont requises, comme indiqué plus haut. Les donateurs et les agences d'aide doivent tout mettre en œuvre pour garantir une meilleure participation des communautés dans le contrôle des titres de propriété avant le séisme et soutenir ces dernières à créer des conditions meilleures qu'avant la catastrophe par le biais de formations et d'outils mieux adaptés. Pour les personnes qui vivaient dans des zones à risque avant le tremblement de terre, comme sur des pentes raides ou en amont d'une vallée étroite, l'État doit identifier, avec le soutien des donateurs, de nouveaux sites sûrs et économiquement viables.⁷³

b) Promotion du programme eau, assainissement et hygiène (WASH)

Le secteur de l'eau et de l'assainissement souffre depuis des décennies d'une mauvaise gestion, d'une expertise technique inadéquate et d'un manque de ressources. Malgré de récents progrès, notamment suite à la création de la DINEPA en 2009, seulement 30 % de la population de Port-au-Prince a accès au réseau public d'eau, et seulement 50 % à des toilettes. Par ailleurs, seulement 52 % des déchets générés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince sont collectés.⁷⁴ La vétusté et la faible couverture géographique du réseau d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Haïti sont à l'origine de la gravité de la flambée de

choléra qui frappe l'île depuis octobre 2010.

Suite au séisme, plus d'un million de personnes, y compris celles ne vivant pas dans des camps, ont eu accès à de l'eau potable et à des latrines grâce au travail réalisé par la DINEPA et les agences d'aide.⁷⁵ Par contre, l'eau est principalement fournie par camionnage, une solution très coûteuse.⁷⁶

Obstacles à la construction d'infrastructures durables

L'absence de solution claire pour permettre aux personnes vivant dans des camps de retourner chez elles ou de reconstruire (voir plus haut) constitue le plus grand obstacle à la construction de réseaux d'eau et d'assainissement plus permanents. À l'instar des logements, les propriétaires des terres sur lesquelles se sont installés les camps se sont montrés réticents à autoriser les agences d'aide à construire des réseaux d'eau et d'assainissement plus durables, par peur de voir les personnes déplacées s'installer définitivement sur leurs terres. Sur un site, un propriétaire n'a pas autorisé Oxfam à construire des toilettes sans obtenir la garantie de voir la totalité de la population du camp quitter le site d'ici décembre 2011, garantie qu'Oxfam ne souhaitait pas et n'était pas en mesure de fournir.

Des solutions pour avancer

Dans certains cas, Oxfam a collaboré de près avec les autorités locales pour résoudre des conflits fonciers. Au camp de Marassa, Oxfam a travaillé avec le maire pour négocier l'emploi des terres et rendre possible la construction de réseaux d'eau et d'assainissement plus durables.⁷⁷ De même, au camp de Corail, Oxfam a œuvré aux côtés des autorités nationales et locales (maire, DINEPA et ministère de l'Intérieur) pour obtenir un permis d'extension des canalisations d'eau. Une fois construites, ces canalisations seront gérées par la DINEPA, qui a bénéficié d'une formation technique et du soutien financier d'Oxfam.

Si Haïti souhaite éviter de futures crises de santé publique telles que le déclenchement de la flambée de choléra frappant actuellement le pays, l'État haïtien, avec le soutien de la communauté internationale, devra accroître considérablement ses investissements en termes de réseaux d'eau potable et d'assainissement basiques, abordables et sûrs, y compris dans les zones rurales. Une aide financière et technique sur le long terme telle que les 100 millions de dollars fournis à la DINEPA par le gouvernement espagnol constitue une étape importante en ce sens.

Encadré 4 : La réaction d'Oxfam face au choléra dans la province de l'Artibonite

Le maire et le bureau local du ministère de la Santé (UCS, ou Unité Communale de Santé) ont participé à la lutte contre la flambée de choléra dans la province de l'Artibonite dès les premières évaluations réalisées en octobre. Oxfam a financé la formation et l'embauche de 45 personnes venant s'ajouter aux 45 personnes déjà employées par l'UCS. Oxfam a également apporté son soutien à un spécialiste de l'hygiène, pour aider les autorités locales à rédiger et à diffuser des messages de prévention contre le choléra auprès de la population locale. Le projet a pour objectif d'éviter la propagation du choléra, tout en renforçant la capacité des structures de santé et des autorités locales à jouer un rôle phare dans la prévention de la maladie.

c) Moyens de subsistance et emploi

Le séisme a créé un besoin urgent en eau et en nourriture pour plus d'un million de personnes. Il a également détruit des milliers d'entreprises et anéanti la production agricole. En conséquence, beaucoup de personnes ont perdu travail et moyens de subsistance. On estime le coût financier total du tremblement de terre (perte de revenu incluse) à bien plus de 3 milliards de dollars.⁷⁸

Une réponse adaptée aux besoins alimentaires

Au lendemain du séisme, les organisations humanitaires sont parvenues à fournir nourriture et argent à 3,5 millions d'Haïtiens, tandis que des milliers d'autres ont été employés dans le cadre de programmes "espèces contre travail". Toutefois, depuis cette première initiative d'urgence, les agences ont bataillé pour dépasser ces programmes et passer progressivement d'actions d'urgence à des activités plus durables. Même si les programmes "espèces contre travail" ont permis d'embaucher des milliers de personnes et de relancer l'économie locale, ils ne garantissent pas la sécurité de l'emploi à long terme dont les Haïtiens ont besoin.

Des solutions pour avancer

Le processus de reconstruction post-séisme doit privilégier la promotion de moyens de subsistance durables et aider chacun à gagner sa vie. Même si certaines agences d'aide interviennent dans le développement de programmes créateurs d'emplois, souvent de façon innovante, créative et déployable à plus grande échelle, les agences doivent devenir des partenaires plus actifs de l'État et travailler avec le secteur privé à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus durables. Les donateurs peuvent contribuer à la réussite de ce projet en proposant des financements plus souples. Le responsable d'une ONG internationale a confié à Oxfam que les restrictions des donateurs ont contraint son organisation à déguiser des projets de création de moyens de subsistance durables en des programmes "espèces contre travail" afin de pouvoir utiliser les fonds existants des donateurs.

Une femme d'une cinquantaine d'années, déplacée suite au séisme, a confié à Oxfam ne pas souhaiter rester indéfiniment dépendante de l'aide internationale. « Nous voulons créer nos propres emplois. »⁷⁹

Encadré 5 : Soutenir les sources de revenus

Fonkoze est l'institution de microfinance la plus importante d'Haïti. Intervenant principalement en milieu rural, Fonkoze a pu venir en aide à des femmes illettrées et très pauvres en leur permettant de développer leur propre micro-entreprise. Dans le cadre d'un programme sur deux ans, ces femmes reçoivent un salaire mensuel qui leur permet de payer la scolarité de leurs enfants et de financer des activités de subsistance de base. Elles bénéficient également d'une formation adaptée sur la gestion d'une micro-entreprise (un élevage de volailles, par exemple) et d'un prêt modeste. Le programme affiche un taux de réussite approchant 95 %, sortant des milliers de femmes de la pauvreté.⁸⁰ Oxfam travaille avec Fonkoze pour appliquer des modèles similaires dans un environnement urbain. Ce projet et d'autres programmes de microcrédit tels que ceux mis en œuvre au Bangladesh pourraient servir de modèles pour créer des moyens de subsistance durables en Haïti.

En Haïti, une croissance économique durable et des investissements domestiques et étrangers plus importants dans les entreprises haïtiennes sont requis pour créer une nation plus prospère. L'économie doit également être diversifiée et l'environnement professionnel optimisé en simplifiant par exemple les procédures d'enregistrement des nouvelles entreprises. Cette stratégie aura un impact plus marqué que des initiatives génératrices de revenus menées par des ONG à plus petite échelle et de façon plus dispersée, même si ces projets sont porteurs au niveau local.

La reconstruction d'Haïti passe également par des investissements importants dans l'infrastructure et l'agriculture⁸¹, ainsi que dans des programmes de protection sociale capables de préserver les revenus⁸². Par ailleurs, les programmes générateurs de revenus devront être associés à des programmes de protection sociale garantissant un accès à l'éducation et aux soins de puériculture, afin que les femmes puissent accéder au marché du travail.

Les investissements en faveur des travaux publics présentent non seulement des avantages sociaux et économiques directs en fournissant routes, électricité et eau à la population et aux entreprises, mais génèrent en outre des emplois et soutiennent les fournisseurs locaux. Concernant la flambée de choléra, il convient de privilégier les investissements au niveau des réseaux d'eau et d'assainissement. Quant aux projets de construction de nouvelles routes, ils permettront de soutenir la décentralisation démographique et économique en reliant les zones rurales à des marchés plus conséquents et en favorisant les investissements locaux. Chaque fois que la situation le permet, il convient de recourir à des entrepreneurs haïtiens et à des produits fabriqués en Haïti.

L'administration haïtienne et la communauté des bailleurs ont jusqu'à présent toujours négligé le secteur agricole en Haïti. La majorité des Haïtiens vivent en milieu rural et leurs moyens de subsistance dépendent en grande partie des activités agricoles. Une action urgente est requise pour proposer une aide adéquate permettant aux

agriculteurs d'accroître leur production alimentaire, de consolider les revenus locaux et de réduire la dépendance du pays à l'importation de produits alimentaires. Par exemple, des banques agricoles (ou d'autres systèmes de crédit) sont requises pour permettre aux personnes vivant de l'agriculture d'obtenir des crédits, de se procurer graines et outils et de s'équiper en technologies agricoles de base. Les systèmes d'irrigation, les voies de transport et les centres de stockage et de transformation doivent être réparés et optimisés.

L'État haïtien a développé un Programme National d'Investissement Agricole ambitieux de 772 millions de dollars destiné à dynamiser durablement la production, à faciliter l'accès aux marchés et à améliorer l'accès aux services de base en milieu rural.⁸³ Les donateurs doivent soutenir l'État dans la mise en œuvre de ce programme.

5

Conclusions et recommandations

Le relèvement et la reconstruction n'ont pas encore véritablement commencé en Haïti. Ceci est très décevant pour les nombreux Haïtiens qui avaient espéré que l'élan d'aide internationale apparu au lendemain du séisme aurait non seulement contribué au relèvement rapide du pays, mais également à la lutte contre ses maux chroniques que sont la pauvreté, l'instabilité politique, la faiblesse et la corruption des institutions d'État.

Les élites politiques et économiques en Haïti n'ont pas encore complètement gâché cette opportunité unique de relever les nombreux défis empêchant jusqu'à présent le développement du pays. Mais il faut la saisir sans plus tarder. Le nouvel État haïtien doit notamment faire preuve d'une réelle direction politique pour initier rapidement le processus de reconstruction. Il doit s'associer aux bailleurs et aux organisations humanitaires internationales pour déblayer les débris, améliorer l'accès aux services de base, lutter contre le chômage, attirer de nouveaux investissements étrangers et s'attaquer aux questions de logement et de droit foncier.

La communauté internationale doit s'unir et soutenir ces efforts en travaillant dans une plus grande proximité avec les autorités haïtiennes et en aidant l'État à améliorer ses politiques et à renforcer sa responsabilité, tant au niveau local que national. Cela prendra du temps et nécessite un soutien politique et financier durable.

Recommandations

Le nouvel État haïtien doit faire preuve d'un réel leadership politique et initier de toute urgence la reconstruction du pays. Il doit notamment :

- Développer un programme de travaux publics consacré aux infrastructures et aux services essentiels, générant des emplois et développant les compétences ;
- Mener l'organisation du déblaiement, de la mise au rebut ou de la réutilisation systématique des débris, y compris en apportant des réponses aux questions juridiques non résolues en matière de propriété des débris et en identifiant des lieux de décharge adéquats ;
- Identifier de nouveaux sites sûrs et économiquement viables pour les personnes déplacées n'ayant nulle part où aller et qui vivaient dans des zones dangereuses avant le séisme ;
- Développer des programmes de protection sociale (transfert d'espèces ou et microcrédit, par exemple) accessibles aux personnes démunies, à la fois dans les zones rurales et urbaines ;

- Mettre en œuvre le Programme National d'Investissement Agricole à hauteur de 772 millions de dollars sur sept ans ;
- Avec le soutien des bailleurs et en concertation avec la population haïtienne, réviser le Plan d'action pour le relèvement et le développement national (PARDN). Il doit définir un calendrier et des budgets clairs pour chaque secteur et veiller à la mise en œuvre du plan ;
- Accélérer le processus de décentralisation en veillant à ce que les fonds et l'expertise technique dédiés aux services de base soient mis à la disposition des autorités gouvernementales locales ;
- Veiller au renforcement des mécanismes de responsabilisation et de lutte contre la corruption.

Les États donateurs doivent :

- Travailler plus étroitement et efficacement avec les autorités haïtiennes, renforcer l'implication des Haïtiens dans le processus de relèvement et contribuer à l'amélioration des performances des ministères, plutôt que de contourner leur travail ;
- Débloquer les fonds promis lors de la Conférence de New York de mars 2010 et faire preuve de davantage de transparence quant aux promesses et aux versements. Les bailleurs doivent coopérer de plus près les uns avec les autres et harmoniser leurs politiques et leurs priorités ;
- Pour les principaux acteurs, dont l'ancien président des États-Unis, Bill Clinton, revoir immédiatement les missions de la CIRH et accélérer la mise en œuvre de son mandat ;
- Via la CIRH et en concertation avec l'État, définir les stratégies à mettre en œuvre pour relever des défis de la reconstruction, sans tenter de « micro-gérer » l'aide internationale (par exemple en enregistrant tous les projets représentant plus de 10 000 dollars).

Les Nations Unies et les ONG internationales doivent :

- Garantir, en collaboration avec les autres organisations internationales et institutions d'État, l'adoption d'une approche bien plus cohérente et intégrée de la construction et du développement. Cela doit inclure le logement, l'emploi et l'accès aux services de base ;
- Renforcer d'urgence leur aide aux institutions de l'État à tous les niveaux et offrir l'assistance requise pour leur permettre de prendre la tête du processus de reconstruction, à commencer par les *clusters* ;
- Abandonner progressivement l'aide d'urgence en faveur de l'aide au relèvement et au développement soutenant la création de moyens de subsistance et d'emplois. Cela implique le développement des secteurs public et privé ;
- Collaborer avec le secteur privé pour accélérer le déblaiement des débris et créer des emplois ; ceci devra être soutenu par les bailleurs) ;

- Garantir une plus grande participation de la communauté à la vérification du statut d'hébergement des personnes avant le séisme et proposer aux personnes déplacées les formations et les outils requis pour progresser dans la construction et la restauration des logements sans attendre la laborieuse résolution des nombreux problèmes de propriété foncière.

Les autorités haïtiennes, les États donateurs, les Nations Unies et les ONG internationales doivent tous :

- Consulter, communiquer avec et impliquer activement les citoyens haïtiens dans la reconstruction de leur pays et s'assurer que les programmes de reconstruction répondent aux besoins les plus urgents ;
- Prêter beaucoup plus attention aux personnes pauvres dans les zones rurales et aux habitants de bidonvilles dans les zones urbaines qui ne vivent pas dans des camps.

Notes

- 1 Rapport du bureau OCHA des Nations Unies sur la situation du choléra en Haïti, 23 décembre 2010 : <http://ochaonline.un.org/tabid/6412/language/en-US/Default.aspx>.
- 2 Lors d'entretiens avec le personnel des Nations Unies et des ambassades étrangères en Haïti en novembre et décembre 2010, les représentants ont indiqué à Oxfam le rôle essentiel joué par les États-Unis dans la création de la CIRH et la pression permanente exercée par les États-Unis sur le mode de fonctionnement de cette commission.
- 3 Entretiens avec des représentants de la société civile haïtienne, des représentants de l'État et des bailleurs, novembre 2010.
- 4 Ceux-ci représentant la diaspora et les ONG haïtiennes. De plus, il y a un représentant des syndicats, et un du secteur des affaires possédant le droit de vote au sein de la Commission.
- 5 Entretien avec un haut responsable des Nations Unies concernant le manque de coordination entre les bailleurs, 20 novembre 2010.
- 6 Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies en Haïti, novembre 2010. <http://www.haitispecialenvoy.org/>.
- 7 Du fait du grand nombre d'ONG intervenant en Haïti à la place de l'État haïtien, certains commentateurs ont surnommé le pays la « république des ONG ».
- 8 Les élections étaient prévues en février 2010, mais elles ont été reportées suite au tremblement de terre. Les irrégularités présumées lors de l'élection de novembre ont déclenché des manifestations parfois violentes.
- 9 Entre 2001 et mars 2007, les catastrophes naturelles ont fait 18 441 morts et 132 000 sans-abri, pour un coût estimé à 4,6 milliards de dollars. www.alnap.org/pool/files/haïti-analyse-contextuelle.pdf.
- 10 L'épidémie de choléra s'est déclarée dans la province d'Artibonite, une zone qui n'a pas été affectée directement par le séisme.
- 11 Banque mondiale. Indicateurs de développement dans le monde 2009. Banque mondiale, Washington D.C. <http://data.worldbank.org/indicator>. Transparency International, 2009. Indice de perception de la corruption. http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2009. Programme des Nations Unies pour le développement, 2009. Rapport sur le développement humain 2009 : Haïti. PNUD, New York. http://hdrstats.undp.org/fr/countries/country_fact_sheets/cty_fs_HTI.html. Organisation mondiale de la santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2010. Haïti: improved sanitation coverage estimates (1980–2008). Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation, mars. http://www.wssinfo.org/download?id_document=1020. Citation dans Réponse au tremblement de terre d'Haïti, Analyse contextuelle, Juillet 2010 : www.alnap.org/pool/files/haïti-analyse-contextuelle.pdf.
- 12 François Duvalier (« Papa Doc ») a dirigé Haïti de 1957 à 1971 et son fils Jean-Claude Duvalier (« Baby Doc ») de 1971 jusqu'à son éviction en 1986.
- 13 En Haïti, la production de riz a chuté d'environ 50 % entre 1990 et 1999 et reste 6 % inférieure aux niveaux des années 1980. Oxfam International (2002) op. cit. ;[« Planter maintenant » - <http://publications.oxfam.org.uk/display.asp?k=e2010100510113025>]. FAO, base de données FAOSTAT, <http://faostat.fao.org/default.aspx?lang=fr>.
- 14 Discours de Bill Clinton, mars 2010, cité dans une note du Haiti Support Group, numéro 65, septembre 2010. <http://www.haitisupportgroup.org/>.
- 15 National Security Research Division (RAND), « Building a more resilient Haitian State », 2010. www.rand.org/pubs/monographs/2010/RAND_MG1039.pdf.
- 16 Réponse au tremblement de terre d'Haïti, Analyse contextuelle, Juillet 2010, ALNAP : www.alnap.org/pool/files/haïti-analyse-contextuelle.pdf.
- 17 L'Appel humanitaire révisé pour Haïti a été financé à 72 %, à concurrence d'1 milliard de dollars au 20 novembre 2010.
- 18 Rapport des Nations Unies : Haïti 6 mois après, juillet 2010.
- 19 Évaluation inter-agences menée en temps réel par le Groupe U.R.D (urgence, réhabilitation, développement) et Global Public Policy Institute, mars 2010. <http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900SID/EDIS-89DQV8?OpenDocument>.
- 20 Organisation internationale pour les migrations, chiffres sur les déplacements (« Matrice de suivi des données »), 9 décembre 2010. A noter que ces chiffres sont contestés par de nombreuses agences d'aide en Haïti.
- 21 Entretiens avec des membres des Clusters WASH, Abri et Relèvement précoce, novembre 2010.
- 22 Ce chiffre ne tient compte ni des allègements de la dette, ni des apports en nature. Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies en Haïti, <http://www.haitispecialenvoy.org/>.
- 23 http://www.haitispecialenvoy.org/about_us/mission.
- 24 Entretiens téléphoniques avec les représentants des bailleurs en Belgique, 12 décembre 2010, reflétant les points de vue exprimés par deux grands bailleurs européens au cours d'un entretien avec Oxfam en décembre 2010.
- 25 L'absence de clarté juridique relative aux propriétaires des débris et des maisons détériorées a freiné le déblaiement et la démolition des habitations présentant un risque d'effondrement.

- 26 Entretien avec un haut responsable européen (bailleurs), 17 novembre 2010 qui fait état des mêmes préoccupations que celles soulevées dans un mémo de l'Ambassade des États-Unis divulgué en novembre 2010. Haïti souffrirait d'un « vide politique » occupé par « ceux qui ne pensent pas nécessairement aux intérêts de la nation ». http://www.lemonde.fr/international/article/2010/11/29/haïti-rene-preval-un-president-tetu-et-soupconneux_1446619_3210.html.
- 27 Des élections présidentielles et parlementaires ont eu lieu le 28 novembre 2010. Les résultats ont été contestés suite à des soupçons d'irrégularité lors du suffrage, provoquant des protestations parfois violentes.
- 28 Enquête communautaire Oxfam, mars 2010. Lors d'une discussion de groupe ciblée avec 12 représentants de quatre organisations de la société civile à Port-au-Prince en décembre 2010, aucun des participants ne considérait le Plan d'action pour le relèvement et le développement national (PARDN) comme un document haïtien. « Les citoyens de ce pays n'ont pas été consultés », a déclaré un participant.
- 29 Entretien avec Oxfam, 21 octobre 2010.
- 30 Par exemple, la coopération espagnole fournit une aide technique, ainsi qu'une aide financière s'élevant à plus de 100 millions de dollars en faveur de la DINEPA. Cela permet à cette dernière de former et de recruter un personnel plus qualifié et d'acheter de meilleurs équipements.
- 31 Par exemple, Oxfam a soutenu un expert en gestion des déchets pour aider la DINEPA à développer de nouvelles politiques et à fournir des conseils techniques supplémentaires.
- 32 Par exemple, le ministère de l'Agriculture, avec le soutien de la FAO, a été le premier à publier sa stratégie quelques jours seulement après le séisme.
- 33 Ces informations ont été essentielles pour la planification et la mise en œuvre des projets d'aide et seront utilisées pour soutenir les réformes agricoles sur le long terme.
- 34 Avec le soutien d'Oxfam, l'UCS a créé des messages promouvant l'hygiène et les a diffusés auprès de la population locale.
- 35 <http://protectioncivilehaiti.net/spgrd.htm>, dans le « Plan national de gestion des risques et des désastres ».
- 36 Mars 2010. <http://secretaryclinton.wordpress.com/2010/03/31/hillary-clinton-at-the-haiti-donors-conference/>.
- 37 Syndicaliste haïtien cité dans une note du Haiti Support Group, numéro 65, septembre 2010. http://www.haitisupportgroup.org/index.php?option=com_content&view=article&id=341&Itemid=235.
- 38 <http://www.reliefweb.int/nw/rwb.nsf/db900sid/SNAA-83U9KC?OpenDocument>.
- 39 Selon le document, le Plan d'action « constitue l'expression des besoins à satisfaire pour que le séisme, qui a si cruellement frappé notre pays, devienne une fenêtre d'opportunité pour, selon l'expression du Chef de l'État, une refondation d'Haïti ». www.haiticonference.org/PLAN_D_ACTION_HAITI.pdf.
- 40 Entretien avec Oxfam, novembre 2010 ; entretien téléphonique avec des représentants des ambassades auprès des Nations Unies à New York, et auprès d'Haïti à Port-au-Prince, novembre 2010.
- 41 Enquête communautaire Oxfam, mars 2010.
- 42 Un responsable, proche du Premier Ministre haïtien, a déclaré que l'État, bien que sceptique quant à la création de la CIRH, a été contraint par la situation financière désespérée de faire « tout ce qu'il fallait » pour s'assurer le financement des donateurs. L'annonce de sa mise en place a déclenché des manifestations dans les rues de Port-au-Prince, hostiles à la Commission et à l'extension des pouvoirs présidentiels. Entretien avec Oxfam, 28 octobre 2010.
- 43 La Commission est composée de représentants de l'État haïtien et de tous les bailleurs ayant contribué à hauteur d'au moins 100 millions de dollars sur deux ans, ou consenti un allègement de la dette d'au moins 200 millions de dollars. Elle est co-présidée par l'ancien Président des États-Unis, Bill Clinton, et le Premier Ministre haïtien.
- 44 Article 12 de l'arrêté présidentiel créant la CIRH (Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti) : « La CIRH mettra à la disposition des ministères concernés l'assistance technique internationale nécessaire pour permettre aux ministères concernés de renforcer leurs capacités à remplir leurs fonctions avec efficacité et célérité en ce qui concerne les priorités et projets de développement. »
- 45 La Commission a été créée par la loi du 15 avril 2010, pour un mandat de 18 mois. <http://www.cirh.ht/sites/ihrc/fr/Pages/default.aspx>
- 46 Le plan de logement a été présenté au gouvernement d'Haïti le 14 décembre, à la réunion de la CIRH, qui a eu lieu en République Dominicaine. <http://www.cirh.ht/sites/ihrc/en/Pages/default.aspx>
- 47 La CIRH entend aussi actuellement un exercice de cartographie des projets des ONG en Haïti, une fois encore sans y impliquer le ministère de la Planification. Entretiens avec les agences des Nations Unies impliquées dans la rédaction du document, novembre 2010.
- 48 Le représentant d'un bailleurs au sein de la Commission a estimé que seulement 40 % du personnel avait été recruté à fin novembre 2010.
- 49 Deux des bailleurs siégeant à la Commission ont indiqué ne recevoir les propositions que trois ou quatre jours avant les réunions, voire pas du tout. Dans certain cas, cela s'explique par le fait que la Commission envoie les documents uniquement aux sièges des bailleurs plutôt qu'à leurs bureaux en Haïti.
- 50 Entretien avec le représentant d'un bailleur, 2 décembre 2010.
- 51 Ceux-ci représentant la diaspora et les ONG haïtiennes. De plus, il y a un représentant des syndicats, et un du secteur des affaires possédant le droit de vote au sein de la Commission.
- 52 Au 3 décembre 2010, la Commission proposait encore le poste. <http://www.cirh.ht/sites/ihrc/fr/about%20us/Pages/default.aspx>.

- 53 Entretien avec des représentants de l'État, le PNUD et des membres du Cluster Relèvement précoce. Le *cluster* a repris ses réunions en novembre 2010 sous l'égide du PNUD.
- 54 Entretien avec des représentants de bailleurs qui financent la DPC, novembre 2010.
- 55 Une préoccupation relayée par Oxfam et d'autres ONG, ainsi que par un haut responsable des Nations Unies et un représentant d'une institution financière internationale, dans le cadre d'un entretien avec Oxfam en novembre 2010.
- 56 Entretiens avec le représentant d'un bailleurs, le représentant d'une institution financière internationale et un membre du personnel du bureau OCHA, novembre 2010.
- 57 L'État a régulièrement organisé des réunions de coordination (appelées « tables sectorielles ») sur des thématiques clés (comme l'éducation et la santé) pendant plusieurs années. Au lendemain du séisme, la mise en place du système de *clusters* était appropriée et a globalement amélioré la coordination inter-agences. Maintenant que les agences abandonnent l'action d'urgence au profit d'activités de relèvement et de développement à plus long terme, certains *clusters* en Haïti doivent travailler plus étroitement avec les structures dirigées par l'État.
- 58 Entretiens d'Oxfam avec des représentants de l'État, novembre 2010.
- 59 Entretien avec des responsables d'ambassades étrangères citant les chiffres donnés par l'État, novembre 2010. Ces chiffres ont été vérifiés par un responsable du ministère de la Planification.
- 60 Fiche d'information (« Matrice de suivi des données ») *Cluster* de coordination et de gestion des camps, octobre 2010.
- 61 Séisme en Haïti, Évaluation des besoins post-catastrophe : Évaluation des dommages, des pertes, et des besoins généraux et sectoriels (Annexe du Plan d'action pour le relèvement et le développement national), mars 2010.
- 62 Groupe de réflexion Oxfam, 2 décembre 2010, camp de Corail.
- 63 Il s'agit d'« abris provisoires » ou de baraques provisoires en bois. Selon ONU Habitat, à peine « quelques centaines » de nouveaux logements ont été construits.
- 64 D'après les Nations Unies, les agences humanitaires ont construit en tout 19 000 abris pouvant accueillir quelque 94 000 personnes, soit environ 6 % des sans abri. Entretiens avec ONU Habitat, novembre 2010.
- 65 CIRH, « Neighbourhood Return and Housing Reconstruction Framework, A Recovery Plan for Haitian Families », ébauche réalisée en octobre 2010, mais pas encore approuvée par l'État haïtien.
- 66 Gouvernement d'Haïti, juin 2010.
- 67 Au total, 77 890 748 dollars ont été débloqués pour construire 103 195 « abris provisoires », c.-à-d. de simples cabanes en bois. État des lieux du bureau OCHA et fiches d'information du *cluster* Abri. Juin 2010.
- 68 Les chiffres exacts concernant le financement du déblaiement des décombres ne sont pas disponibles. Toutefois, selon ONU Habitat, le manque de financements de bailleurs à cette fin est un obstacle majeur à l'aide au retour et à la réinstallation. Des représentants d'ONG interrogés par Oxfam ont déclaré que les donateurs considéraient que l'évacuation des débris n'était pas « sexy ».
- 69 Un financement a été mis à disposition des ONG, qui ont entrepris l'évacuation des débris dans le cadre d'une approche intégrée de la construction et des moyens de subsistance (par exemple par le biais de programmes « espèces contre travail ») ; toutefois, cela s'effectue à trop petite échelle pour avoir un véritable impact. ECHO et d'autres donateurs ont déclaré que seule une approche mécanisée de grande ampleur menée par des entrepreneurs privés recourant à des grues, des excavatrices et des camions pourrait avoir l'effet requis, étant donné le volume de débris créé par le tremblement de terre. De telles approches sont mises en œuvre dans la partie urbanisée de la ville, mais aucun grand projet de gestion des débris n'a encore été lancé dans les zones d'installation informelle très denses.
- 70 Le CNE est l'organisme d'État en charge de la construction et de l'entretien des infrastructures.
- 71 Entretiens avec ONU Habitat et des employés de Care, novembre 2010.
- 72 Via ECHO, le bureau d'aide humanitaire de l'Union européenne.
- 73 Par exemple, en avril, des personnes ont été déplacées du camp de Pétienville installé sur le cours de golf jusqu'à Corail, à plusieurs kilomètres à l'extérieur de Port-au-Prince. L'emplacement choisi est exposé aux inondations et au vent fort, et il n'y a aucune opportunité économique dans les environs (c.-à-d. manque d'accès à un emploi, moyens de transport limités, etc.).
- 74 Séisme en Haïti, Évaluation des besoins post-catastrophe : Évaluation des dommages, des pertes, et des besoins généraux et sectoriels (Annexe du Plan d'action pour le relèvement et le développement national), mars 2010.
- 75 Ce chiffre tient non seulement compte des populations des camps, mais également des groupes vulnérables vivant dans les quartiers proches des sites de déplacement.
- 76 Oxfam GB dépense chaque mois 167 000 dollars pour la distribution d'eau par camionnage.
- 77 Cette infrastructure incluait des latrines à fosses pour les familles, avec une durée de vie de 3 à 4 ans. Les clés des latrines étaient confiées aux familles pour une meilleure appropriation et pour améliorer l'entretien.
- 78 Séisme en Haïti, Évaluation des besoins post-catastrophe : Évaluation des dommages, des pertes, et des besoins généraux et sectoriels (Annexe du Plan d'action pour le relèvement et le développement national), mars 2010 <https://www.cimicweb.org/cmo/haiti/.../Haïti%20PDNA%20FAQs.pdf>.
- 79 Discussions du groupe de réflexion Oxfam, 2 décembre 2010, camp de Corail.
- 80 Rapport d'évaluation de projet, 2010.

- 81 Au niveau micro, le programme Zafen (« C'est notre affaire », en créole) de Fonkoze travaille avec la diaspora haïtienne pour encourager les Haïtiens vivant à l'étranger à transformer leurs envois de fonds en investissement. Via un site Web spécialisé, Fonkoze présente les opportunités d'investissement dans des petites entreprises. 75 entreprises sont actuellement enregistrées, mais ce chiffre pourrait croître, par exemple en impliquant le ministère des Haïtiens vivant à l'étranger.
- 82 Les évaluations préliminaires révèlent que la majorité des bénéficiaires des subventions d'Oxfam en espèces dépensent une partie du montant touché en services sociaux de base, avec un investissement important pour l'éducation de leurs enfants.
- 83 Oxfam International (mai 2010) « Planter maintenant : Défis et occasions pour l'agriculture dans le cadre de la reconstruction de Haïti ». <http://publications.oxfam.org.uk/display.asp?k=e2010100510113025>.

© Oxfam International Janvier 2011

Ce document d'information a été rédigé par Martin Hartberg, avec l'aide de Aurelie Proust et de Michael Bailey. Oxfam remercie Julie Schindall, Ana Arendar, Herold Toussaint, Tonny Joseph et de nombreux autres collègues pour leur assistance à sa production. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : publish@oxfam.org.uk.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous le numéro ISBN 978-1-84814-788-1 en janvier 2011. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK.

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 14 organisations qui travaillent ensemble dans 99 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice :

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org),
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au),
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be),
Oxfam Canada (www.oxfam.ca),
Oxfam France (www.oxfamfrance.org),
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de),
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk),
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk),
Intermon Oxfam (Espagne) (www.intermonoxfam.org),
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org),
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org),
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz),
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl),
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Les organisations suivantes, actuellement membres observateurs d'Oxfam, travaillent vers une affiliation complète :

Oxfam India (www.oxfamindia.org)
Oxfam Japan (www.oxfam.jp)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

N'hésitez pas à contacter les organisations répertoriées ci-dessus, par téléphone ou par courrier, pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org/fr Courriel : advocacy@oxfaminternational.org

www.oxfam.org

